



CONSULAT GENERAL DE FRANCE A MIAMI

BRICKELL ARCH - Suite 1050
1395 Brickell Avenue – Miami, FL 33131

le 05/05/2020

Téléphone : (305) 403-4172

Objet : PROCES VERBAL DU 1ER CONSEIL CONSULAIRE DES BOURSES
SCOLAIRES 2020/2021

La séance plénière du Conseil Consulaire s'est tenue par visioconférence le 24/04/2020 à 10h00.

Composition

Participants :

Membres de droit :

M. Laurent GALLISSOT, consul général, président du conseil consulaire
M. Xavier CAPDEVIELLE, conseiller consulaire, vice-président du conseil consulaire
Mme Nicole HIRSH, conseillère consulaire
M. Franck BONDRILLE, conseiller consulaire
M. Jacques BRION, conseiller consulaire

Membres désignés :

M. Jean-Jacques GARNIER, attaché de coopération et d'action culturelle
M^{me} Claire FRANCOULON, représentante de l'association Français du monde-ADFE
à Miami
M^{me} Aline MARTIN, représentante de l'Union des Français de l'étranger (UFE)
M. Antonio RODRIGUES, directeur du lycée franco-américain d'Hollywood (LFA)
M. Willy LeBIHAN, fondateur et directeur de la French American School of Tampa
Bay (FASTB)
Mme Lena McLORIN-SALVANT, directrice de l'école franco-américaine de Miami
(EFAM)
M. Pierre-Jean PICOT, comptable représentant l'école franco-américaine de Miami
(EFAM)

Experts :

Mme Sophie BLACHET, présidente de l'association « Miami Accueil »
Mme Pascale GARCIA, chargée des affaires sociales et des bourses scolaires
Mme Sandra POULIQUEN, consule adjointe, chef de chancellerie au Consulat

Mme Pascale GARCIA, agent en charge des affaires sociales et des bourses scolaires au Consulat, est proposée en tant que secrétaire de la réunion.

Le président du conseil consulaire constate que le quorum est atteint et rappelle la confidentialité des débats.

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- Ouverture des débats par Laurent GALLISSOT, président du conseil consulaire
- Organisation de la réunion dématérialisée du CCB1 et son nouveau mode de fonctionnement par visioconférence présenté par Sandra POULIQUEN
- Point de situation sur les établissements fermés en raison de la situation sanitaire, présenté par Jean-Jacques GARNIER
- Intervention des directeurs d'établissement
- Pour information, documents de séance communiqués au préalable aux membres du CCB1 (voir ci-dessous) :

- 1) Récapitulatif de la campagne 2019/2020
- 2) Enveloppe de la campagne 2020/2021
- 3) Barèmes 2020/2021
- 4) Patrimoine

- Examen des demandes de bourses déposées pour l'année 2020/2021

1 – Récapitulatif de la campagne 2019/2020

Nombre de demandes de bourses : 16

Nombre de bourses accordées : 15

Montants des dossiers recevables : 154 026.41 €, soit \$ 179 100.48

Crédits accordés : 153 577.06 €, soit \$ 178 577.98

(taux de chancellerie du 16 septembre 2018 : 0,86)

2 – Enveloppe de la campagne 2020/2021

Après examen conjoint par la DFAE et par l'AEFE des besoins exprimés par le consulat de Miami et péréquation au niveau mondial (ventilation des crédits non consommés par certains postes sur les postes en dépassement d'enveloppe de référence), l'Agence a informé le poste que le montant de l'enveloppe limitative allouée au titre des travaux du premier CCB 2020/2021 a été fixé à **135 000 euros, soit \$ 150 669,64.**

Les travaux de l'instance devront s'inscrire dans le strict respect de cette enveloppe.

3 – Barèmes 2020/2021

2.1 Points de charge :

En déduction :

- CHA Charges sociales (« social security », « medicare », assurance médicale)
- IMP Impôts sur le revenu uniquement
- PAD Pension alimentaire due

En avantage :

- LOF Logement gratuit mis à disposition par l'employeur, et désormais par une personne privée (membre de la famille, tiers)
- VOI Voiture de fonction
- PAR Pension alimentaire à recevoir
- IMM Revenus mobiliers / immobiliers bruts perçus
- NAT Avantages en nature

2.2 Frais de scolarité (Fs)

Concernant les mesures de plafonnement des tarifs scolaires réels (S) des établissements pour la campagne 2020/2021, ceux-ci ne seront pas revalorisés de l'inflation et ne seront donc pas soumis aux mesures de plafonnement, étant inférieurs à 16 000 \$.

Ecole Franco-américaine de Miami (EFAM) :

	2019/2020	2020/2021
Frais de scolarité (S)		
Préélémentaire	11 240	11 680
Elémentaire	12 025	12 515
Frais parascolaires		
Demi-pension (D)	1 040	1 040
Entretien (E)	465	465
1 ^{ère} Inscription (S1)	400	400
Inscription annuelle (SA)	740	800

Abattement consenti : 10 % pour le deuxième enfant sur les frais de scolarité (même chose pour le 3^{ème}, etc...).

Lycée Franco-américain d'Hollywood (LFA) :

LFA a redéposé une demande de dérogation pour le collège afin de permettre aux familles françaises remplissant les critères d'être éligibles à des bourses scolaires dès l'année scolaire 2020/2021.

	2019/2020	2020/2021
Frais de scolarité (S)		
Préélémentaire	10 500 (11 550 PE2)	10 530 (11 555 PE2)
Elémentaire	12 075	12 075
Collège (6 ^{ème}) – Dérogation demandée	12 075	12 075
Collège (5 ^{ème}) – Dérogation demandée	-	12 075
Frais parascolaires		
Demi-pension (D)	1 080	1 080
Entretien (E) : PE	250	250
Elémentaire	350	350
Collège		
Inscription annuelle (SA) : PE	200 (350 PE2)	200 (200 PE2)
Elémentaire	450	200
Collège		
1 ^{ère} Inscription (S1)	250	250

Abattement consenti : 10 % pour le deuxième enfant sur les frais de scolarité (15% pour le 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} ...).

Ramassage scolaire (T)			
Le service de ramassage scolaire est organisé par l'établissement :			
	Tarifs		
	Zone 1 : inf. à 5 miles	Zone 2 : 5 à 15 miles	Zone 3 : 15 à 25 miles
Préélémentaire	2 000	3 000	4 000
Elémentaire	2 000	3 000	4 000
Collège	2 000	3 000	4 000

French American School of Tampa Bay (FASTB) :

La FATSBB a déposé une nouvelle demande de dérogation afin de permettre aux familles françaises remplissant les critères d'être éligibles à des bourses scolaires dès l'année scolaire 2020/2021.

	2019/2020	2020/2021
Frais de scolarité (S)		
Préélémentaire	11 500 (12 500 PE2)	11 500 (12 500 PE2)
Elémentaire	13 500	13 500
Collège	13 500	13 500
Frais parascolaires		
Inscription annuelle (SA)	50	50
CNED par classe		
Collège	985	985

Pas d'abattement individuel consenti sur les frais de scolarité pour les familles nombreuses.

2.2 Nombre de parts de la famille (P)

Il est déterminé de la manière suivante :

- Parent d'une famille biparentale : 1 part
- Parent d'une famille monoparentale : 1,5 part
- Enfant à charge : 0,5 part

Chaque enfant handicapé à charge bénéficie d'une demi-part supplémentaire.

Nb d'enfants	Famille Monoparentale	Famille Biparentale
1	2.00	2.50
2	2.50	3.00
3	3.00	3.50
4	3.50	4.00

2.3 Taux de chancellerie (Tx) :

Le taux de chancellerie du 16 septembre 2019, soit 0,896 euro / 1 dollar, est retenu pour le chiffrage de l'ensemble des propositions formulées au cours de la campagne 2020/2021.

2.4 Indice de parité de pouvoir d'achat (IPA):

Il s'élève à 102 pour Miami.

2.5 Taux d'inflation à Miami : 1,6 %

4 – Patrimoine :

- Patrimoine immobilier : valeur acquise > 250 000 euros (soit 279 018 dollars)
- Patrimoine mobilier : > 100 000 euros (soit 111 607 dollars).

Demandes de bourse pour l'année 2020-2021

Le conseil consulaire a examiné les demandes de bourses au titre de l'année 2020/2021 par établissement, soit 11 demandes de renouvellement et 5 nouvelles demandes.
(une demande = 1 boursier) :

1. **Ecole Franco-Américaine de Miami (EFAM)**
1 nouvelle demande et 8 demandes de renouvellement (5 familles)
2. **French American School of Tampa Bay (FASTB)**
2 nouvelles demandes (1 famille) et 1 demande de renouvellement
3. **Lycée Franco-Américain d'Hollywood (LFA)**
2 nouvelles demandes (2 familles) et 2 demandes de renouvellement (2 familles)

Le conseil consulaire a proposé l'attribution de 13 bourses et le rejet de trois demandes (2 familles) ne répondant pas aux conditions de ressources.

Observations suivant l'examen des dossiers / synthèse de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le consul général, président du conseil consulaire :

rappelle la confidentialité des débats

remercie les membres de leur participation à ce comité
et **lève** la séance à 11h20.